PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
203, chemin Lanoix
St-Mathieu-d'Harricana (Québec) J0Y 1M0

AVIS PUBLIC

À tous les contribuables, prenez avis :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mercredi 15 novembre 2017 à vingt heures au 228, route 109, la municipalité de St-Mathieu-d'Harricana se prononcera sur une demande de dérogation mineure concernant une propriété situé au chemin Lanoix (numéro de cadastre 5 059 553).

La nature de la demande de dérogation mineure consiste à :

- Régulariser la situation de la maison en reconnaissant un droit acquis quant à la largeur de la maison qui est inférieure à la largeur minimale prescrite;
- Régulariser la situation de la maison en reconnaissant un droit acquis quant à la superficie au sol de la maison qui est inférieur à la superficie minimale prescrite.

QUE toute personne peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à St-Mathieu-d'Harricana, ce vingt-cinquième jour du mois d'octobre 2017.

_____

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière